

BLUELINEA

Société anonyme au capital social de 829 662,40 euros
Siège social : 6 Rue Blaise Pascal – 78990 Elancourt
R.C.S. 487 974 826 Versailles

EXERCICE 2019

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Opérateur de dispositifs connectés et de services innovants destinés à favoriser le soutien à domicile et en établissement de personnes fragiles et dépendantes, Bluelinea, est un des intervenants majeurs de la « Silver Economie » en France.

Dans la continuité de l'exercice 2018, la société a, en 2019, optimisé son organisation autour de ses trois pôles d'activité – Senior & Domicile, Domotique & Handicap, et Etablissements – qui reposent sur un socle technologique commun et s'adressent respectivement à ces aspects complémentaires des enjeux du vieillissement de la population.

Les membres du Conseil de Surveillance ont apporté leur entier soutien à l'équipe dirigeante et se sont réunis cinq fois au cours de l'exercice pour suivre en détail l'évolution de la société, épauler son Directoire et constater la progression de ses initiatives.

Ce Conseil de Surveillance est constitué de Monsieur Vincent Bazi, Vice-Président, Monsieur Eric Bodilsen, Madame Sandrine Degos, Monsieur Jean-Pierre Maureau, Monsieur Thomas Perrin, Monsieur Marc Westermann et moi-même, son Président.

En résumé, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6,3 M€, en hausse de 2 % par rapport à l'exercice 2019. De son côté, le résultat net part du Groupe, identique à celui de l'année précédente, ressort à <2,8 M€>.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, le Conseil a examiné les comptes 2019, arrêtés par le Directoire, ainsi que le rapport de gestion afférent à cet exercice. Il a également pris connaissance des comptes consolidés. Il n'a aucune observation à formuler sur ces documents.

Le second semestre 2019 a fait l'objet d'un intense effort commercial qui s'est concrétisé, en fin d'exercice, par une hausse très significative des carnets de commandes dans chacun des trois Pôles. Afin de pouvoir financer cette croissance dès le début de l'année, la société a procédé en février 2020 à une augmentation de capital par l'attribution gratuite de Bons de Souscription d'Actions qui, à fin mars, au tout début de l'épisode Covid-19, avait permis de lever près de 1,4 M€.

Face à la crise sanitaire, l'ensemble de la société s'est mobilisé pour maintenir la continuité de ses services à ses clients, par nature vulnérables. Dans cette optique, Bluelinea a lancé deux démarches innovantes, l'une pour identifier et protéger les aînés isolés et l'autre pour fournir une entraide aux établissements afin de les dégager des contraintes logistiques d'approvisionnement de matériel de protection.

Parallèlement, le Directoire s'est immédiatement préoccupé d'assurer la pérennité de l'entreprise en obtenant, dans le cadre des mesures d'accompagnement gouvernementales, des prêts PGE à hauteur de 1 750 k€ et en sollicitant un emprunt complémentaire de 500 k€ auprès de la BPI. Sécurisant sa structure financière, ces fonds additionnels serviront à favoriser une reprise rapide d'activité du Groupe dans les meilleures conditions.

Le développement continu de Bluelinea est le résultat d'une très forte implication, tant professionnelle qu'humaine, de l'équipe dirigeante et de tous les collaborateurs du Groupe que je souhaite, en votre nom, et surtout dans les circonstances actuelles, féliciter et remercier chaleureusement.

Eu égard au climat d'incertitude lié à la pandémie et à ses conséquences, Bluelinea a, dans ces moments critiques, su préserver tant ses équipes que ses clients et conforter ses positions. Le Groupe dispose, plus que jamais, de solutions lui permettant d'apporter son savoir-faire à la reconstruction de notre système médico-social, notamment dans le domaine de la dépendance, sujet devenu désormais brûlant depuis mars...

Alexis Westermann
5 mai 2020